

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Février 1895

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 11 février, a nommé M. Georges-Marie-Olivier Ritt, Gouverneur Général et Président du Conseil d'Etat de la Principauté, en remplacement de M. le Baron de Farincourt, démissionnaire.

Par Ordonnance en date du 10 du même mois, le Prince a décerné la Médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe à MM.

Octave Girtler, lieutenant aux gardes ;  
 Honoré Hugues, sous-brigadier de police.  
 et des Médailles d'honneur de 3<sup>e</sup> classe aux sieurs :

- Scipion Saissy, sergent de ville ;
- François Molinari, sergent de ville ;
- Etienne-Jean-Baptiste-Louis Aschier, maréchal-des-logis des carabiniers ;
- Antoine-Camille Doménégó, carabinier ;
- Andrea Damiani, garde d'honneur ;
- Emile Vinci, sapeur-pompier ;
- Pierre Repaire, sapeur-pompier ;
- Félix Duranti, ancien caporal aux sapeurs-pompiers, garde des jardins à Monte Carlo ;
- Thomas Ciais, gardien du port à Monaco ;
- Antoine Médecin fils, propriétaire à Monaco.

**NOUVELLES LOCALES**

S. A. R. le Duc de Cambridge est venu, le 2 de ce mois, déjeuner au Palais. Le Prince était accompagné du Major Davidson, son aide de camp, et de M. Christopher Sykes.

Jeudi dernier, dans l'après-midi, S. M. l'Impératrice Eugénie a fait visite à Leurs Altesses Sérénissimes. Sa Majesté a quitté, vers 5 heures, le Palais de Monaco, où les honneurs militaires lui ont été rendus à son départ comme à son arrivée.

M. Olivier Ritt, que le choix de Son Altesse Sérénissime vient d'appeler aux hautes fonctions de Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, était hier encore un des fonctionnaires les plus distingués de l'administration française.

Attaché d'abord à la Direction Générale des Forêts, M. Ritt quitta ce service en 1861 pour occuper le poste important de Chef du Secrétariat Général au Désert de la Compagnie de Suez.

La guerre de 1870-71 le rappela en France. Il prit part à la défense du territoire comme capitaine d'une compagnie de mobilisés, puis fut chargé d'une mission importante pour le ravitaillement de Paris.

Promu par le Gouvernement de la République Sous-Préfet de première classe, il entra en 1875 dans l'Administration des Finances. Successivement Receveur particulier à Millau, Rochefort et Epernay, il fut nommé en février 1886 Trésorier-Payeur Général à Mont-de-Marsan. Enfin, en décembre 1890, il alla occuper la Trésorerie Générale de l'Aude. C'est dans ce dernier poste que la

confiance de Son Altesse Sérénissime est venue le chercher. C'est lui qu'il a quitté hier pour se rendre aux ordres de Notre Souverain.

La carrière du nouveau Gouverneur Général est, on le voit, des mieux remplies. Partout où il a passé, M. Ritt a laissé les meilleurs souvenirs. Il a su conquérir à la fois parmi ses chefs et ses subordonnés de précieuses sympathies qui sont le gage de celles qui l'entoureront à Monaco.

Allié par son mariage à deux des plus hauts fonctionnaires de la République, M. Roustan, Ambassadeur de France à Madrid, et M. l'Amiral Roustan, Directeur du personnel au Ministère de la Marine, M. Ritt occupe dans la société française la situation la plus enviable. Il a su aussi mériter de son gouvernement et des puissances étrangères les témoignages honorifiques les plus flatteurs.

On a lu ci-dessus les noms des hommes de courage auxquels Son Altesse Sérénissime a réservé le rare honneur de porter les premiers la médaille créée par l'Ordonnance du 5 février 1894. On sait que cette médaille a été instituée pour récompenser les services exceptionnels et les actes de dévouement. Aussi s'explique-t-on la rigueur avec laquelle le Prince a limité ses choix, s'en tenant aux plus braves et aux plus méritants.

Voici, brièvement rapportés, les titres de chacun des nouveaux médaillés :

M. Octave Girtler a, le 25 août 1875, sauvé un de ses camarades qui se noyait.

M. Honoré Hugues a, le 14 mai 1892, arrêté et maintenu, au péril de sa vie, en état d'arrestation, un individu coupable d'attentat à la pudeur.

M. Scipion Saissy a, le 8 juin 1879, tué un chien enragé après avoir été lui-même grièvement mordu. Cet agent est déjà décoré de la médaille d'honneur française en argent et de la médaille du Mexique.

M. François Molinari a, le 22 décembre 1891, arrêté, après avoir été traîné sur un parcours de plusieurs mètres, des chevaux emportés.

M. Etienne-Jean-Baptiste-Louis Aschier a, le 15 octobre 1888, courageusement maintenu en état d'arrestation deux ouvriers étrangers qui troublaient l'ordre public.

M. Antoine-Camille Doménégó a, le 19 janvier 1891, arrêté un cheval lancé au grand trot, au moment où les roues de la voiture à laquelle il était attelé allaient passer sur les jambes d'un enfant.

M. Andrea Damiani a, le 9 septembre 1893, sauvé de l'eau deux de ses camarades.

M. Emile Vinci a, le 24 décembre 1888, arrêté courageusement un cheval emporté.

M. Pierre Repaire a, le 2 juin 1894, à 10 heures du soir, sauvé de l'eau une femme qui se suicidait.

M. Félix Duranti a, le 19 août 1892, arrêté courageusement un cheval emporté.

M. Thomas Ciais a, le 24 février 1881, contribué au sauvetage de trois marins de la goëlette italienne *Amabile Carolina*. Il a déjà obtenu pour ce fait un diplôme du ministère de la marine d'Italie.

M. Antoine Médecin fils a opéré divers sauvetages dans les années 1865, 1866 et 1870.

La distribution de ces médailles fera l'objet d'une cérémonie dont nous annoncerons ultérieurement la date.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. le Commandant Douhin, Major des Gardes d'Honneur de Son Altesse Sérénissime, décédé hier à 11 heures du soir, après une longue maladie. L'heure tardive ne nous permet pas de retracer la carrière de ce brave officier. Qu'il nous suffise de dire qu'il ne comptait à Monaco

que des amis, et que sa mort causera dans la Principauté d'unanimes regrets.

Dans ses audiences correctionnelles des 5 et 7 février, le Tribunal Supérieur a condamné : 1<sup>o</sup> le nommé Joseph O., journalier à Vintimille, à 3 jours de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion, et 2<sup>o</sup> le nommé Philippe Samson M., lapidaire, né à Melbourne (Australie), de passage à Monaco, à 15 mois de prison et 50 fr. d'amende pour vol.

La saison rigoureuse que nous traversons ayant durement éprouvé la population de Monaco, la Société des Bains de Mer, qui tient à honneur d'être au premier rang lorsqu'il s'agit d'infortunes à soulager, a, sur la demande de son Directeur Général, M. Bornier, voté une somme de

**Vingt-cinq mille francs**

dont S. A. S. Madame la Princesse a bien voulu se charger de surveiller la distribution aux familles nécessiteuses habitant la Principauté.

Nous apprenons avec plaisir que l'Administration de la Société des Bains de Mer vient de confier, pour trois années nouvelles, à M. Raoul Gunsbourg, la direction théâtrale du Casino de Monte Carlo.

Nous avons dit, mardi dernier, quelques mots de la représentation donnée le 3 février, au théâtre des Variétés, par une société de jeunes amateurs, au profit des pauvres de la Principauté. On nous communique aujourd'hui les chiffres réalisés dans cette matinée théâtrale.

Elle a produit net..... 394 fr. 20  
 Les dépenses s'élèvent à 108 fr. 10

le reste est de. 286 fr. 10

qui ont été versés dimanche dans les mains de M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco.

En remerciant de nouveau les inspirateurs de cette réunion charitable et tous ceux qui ont contribué à son succès, nous devons aussi adresser, au nom des pauvres, l'expression de notre gratitude à M. Coscioli, qui non seulement a prêté gracieusement sa salle et fourni gratuitement l'éclairage, mais a encore pris part à la quête par une offrande personnelle.

La Société Philharmonique, bureau en tête, s'est rendue, hier soir, au domicile de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, et lui a donné une sérénade à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Le *Journal de Monaco* a signalé, dans ses précédents numéros, la création à l'Hôtel-Dieu d'un dépôt de sérum antidiphthérique et l'installation à cet établissement d'un laboratoire de bactériologie. Les affections diphthériques étant heureusement fort rares, cette année, dans l'agglomération monégasque, il n'a été fait jusqu'à ce jour qu'une application restreinte de la méthode de Roux ; nous devons mentionner toutefois que sur les six cas de diphthérie, portés à notre connaissance, qui ont été traités par la sérothérapie, on a compté cinq succès.

Chez quatre de ces malades, le diagnostic a été contrôlé par des cultures sur sérum, effectuées au laboratoire de l'hôpital.

Jamais, peut-être, notre port n'a été plus fréquenté que ces derniers temps. Il ne se passe pas de jour sans que de nouveaux bâtiments viennent nous visiter.

Outre l'arrivée, le 7, du vapeur de commerce *S. W. Kelly*, venant de Newcastle, avec un chargement de houille pour l'usine à gaz (17 hommes d'équipage, capitaine Bayfield, 691 tonneaux), nous avons à enregistrer :

1° Vendredi, le yacht français *Duguesclin*, à M. Villandre, 7 hommes d'équipage, capitaine Breton, 18 passagers, 24 tonneaux, venant de Nice; et le yacht anglais *Venetia*, à lord Ashburton, 31 hommes d'équipage, capitaine Caws, 10 passagers, 328 tonneaux, venant de Villefranche, allant à Bastia.

2° Samedi, le yacht à vapeur français *Ar Nedelec*, au comte de Waresquiel, 8 hommes d'équipage, 6 passagers, 44 tonneaux, venant de Nice.

3° Dimanche, le vapeur anglais *Ulva*, à M. Schwabach, 18 hommes d'équipage, capitaine Brown, 375 tonneaux, venant de Menton; et le vapeur anglais *La Perle*, à M. Anderson, 6 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de Nice.

Quinta ed ultima lista per i danneggiati di Calabria e Sicilia :

Rappresentazione di beneficenza data dalla Compagnia delle guardie di S. A. S., lire 80 — Settimo Cesare, 5 — Anonimo, 1 — Giaume, 2 — E. Treglia, 1 — Barral, 3 — Gatti Francesco, 0,50 — M<sup>me</sup> Cresp, 0,50 — Joffredy, 5 — Charles Mauret, 1 — Lorenzi Clotilde, 0,50 — Fontaine, 1 — Couarazze, 2 — Anfosso Pietro, 5 — Visconti, 1 — Delbeco, 1 — Bontoux, 1 — J. de Cavatto, 1 — Vissian, 2 — P. Kveppen, 1 — Cigarette Jean, 0,50 — Pastore Margherita, 1 — Luciano Giuseppe, 1 — Belli Giuseppe, 2 — Albo Giovanni, 1 — Mazzone Caterina, 0,50 — Balzarelli Anacleto, 0,50 — Adrien Chapfot, 0,50 — Dotti P., 0,50 — Falco Mauro, 0,50 — R. Giovannoni, 0,50 — Francioni Pietro, 0,50 — Gruero Domenico, 0,30 — Carli Giacomo, 0,30 — Lotti A., 0,50 — G. de Sudroz, 0,50 — Rolandon, 0,50 — Alione Giovanni, 1 — Charles Origlia, 0,50 — Della Verde Giuseppe, 0,30 — Zenti L., 1 — Muris Daniele, 2 — Rochetti Pietro, 2 — B. Cassin, 2 — Joseph Bianchi, 2 — Biasetti Nicola, 1 — Ch<sup>re</sup> Cruzel, 5.  
TOTALE : lire 141,40.

La direction générale des Postes et Télégraphes vient de faire connaître que l'Italie et l'Autriche-Hongrie accordent dès maintenant le dégrèvement des droits sur les colis postaux français renvoyés aux expéditeurs.

Les dispositions de la décision ministérielle du 26 octobre dernier (Cir. n° 2477) deviennent, dès lors, applicables aux colis postaux expédiés de ces pays en France et réexportés.

Deux modifications récemment votées par le Yacht-Club de France seront appliquées à nos régates :

1° Pour la croisière Nice-Monaco-Nice, les séries seront divisées comme suit :

De 20 tonneaux et au-dessous, et au-dessus de 20 tonneaux, au lieu de la classification précédente qui était de 10 tonneaux et au-dessous et au-dessus de 10 tonneaux.

Cette mesure a été prise sur la demande de quelques propriétaires français de 20 tonneaux, qui trouvaient avec raison que leurs bateaux devaient lutter sans aucune chance contre les grands racers, tels que : *Britannia* et *Ailsa*, dont on annonce la venue en Méditerranée.

2° Dans le mesurage des yachts, la tolérance accordée pour la longueur totale des guibres et des voûtes sera de la moitié de la longueur à la flottaison.

MM. Henri Papillaud et Lucien Leroy, deux journalistes, partis le 8 janvier de Paris pour faire un tour du monde original, sont arrivés dimanche à Monaco.

On sait qu'ils ont quitté Paris sans un sou, et que depuis, voyageant au hasard, par tous les moyens que leur permettent leurs ressources, ils se procurent celles-ci en écrivant pour les journaux des localités qu'ils traversent, en composant des poésies, en organisant des conférences, etc.

Samedi dans l'après-midi, alors qu'on s'attendait à la troisième représentation de *Lohengrin*, ajournée jeudi par suite d'une indisposition de M. Van Dyck, le spectacle a été subitement changé, l'indisposition de ce ténor persistant encore, et l'on a annoncé une représentation de *Carmen*, par M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin.

Le bel opéra de Bizet monté en cinq ou six heures seulement! C'est une audace comme seul peut se la permettre M. Gunsbourg. Elle a été couronnée de succès.

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin connaît à fond le rôle de Carmen, qu'elle interprète avec beaucoup de science. Elle a été secondée admirablement par M<sup>lle</sup> Maugé, très gracieuse sous les traits de Micaëla, M. Queyla (Don José), et M. Ughetto (Escamillo).

Samedi 16, lundi 18 et mercredi 20, *Amy Robsart*, opéra en 3 actes de M. Isidore de Lara.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Mercredi 13, *Les Pantins de Violette*, opéra comique en un acte, musique d'Adam; *la Fille mal gardée*, ballet en un acte et deux tableaux.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Mardi 5 février 1895

Beaucoup de monde et les oiseaux toujours excellents. Sur la liste des 95 tireurs inscrits, nous relevons les noms suivants : MM le baron de Heeckeren; colonel Boswell-Preston; marquis de Villaviciosa; de Montpellier; prince de Gerace; de la Selle; marquis de Montecuccoli; comte Dankelmann; comte de Montgon; comte Erdodi, etc.

17 tireurs sont restés en présence, lundi soir, avec 4 pigeons sur 4. Ce sont : MM. Ginot; Gourgaud; Guidicini; Sani; Harrison; Thursby; comte Voss; Malfetani; Riva; Heygate; Vojnich; Calari; comte d'Elslloo; Roche; comte Cioleck; Drevon et Descharmays.

Le *Grand Prix du Casino* a été gagné par M. Benvenuti, 16 sur 17, premier, 18,700 francs et un objet d'art; la seconde place a été partagée entre MM. Drevon et Descharmays, 15 sur 17, et 7.700 francs chacun; quatrième, M. Calari, 14 sur 16, et 3,850 francs.

La poule a été partagée entre MM. de Dorlodot, Galetti, Malfetani, Carrick, Oliva.

Jeudi 7 février

Quatre-vingts tireurs ont pris part au *Prix de Monte Carlo* (handicap) qui a été partagé entre MM. Hewson, Malfetani, Hannay, Roberts, Gervais, Bellusci, 11 sur 11, et 1,760 francs chacun.

Voici les modifications qui ont été faites au programme du 11 au 15 février courant :

Lundi 11, *Prix d'Eole*. — Mardi 12, *Prix de Cérés*. — Mercredi 13 et jeudi 14, *Cinquième Championnat Triennal*, une Médaille et 5,000 francs. — Vendredi 15, *Prix de Junon*.

Samedi 9 février

Le *Prix de Consolation* a été gagné par M. le comte Cioleck, 23 sur 23, premier, battant M. Galetti, 22 sur 23, second; MM. Riva, 21 sur 22, troisième, comte Bernstorff, 19 sur 20, quatrième.

La poule a été partagée entre MM. Hewson et Blake.

Lundi 11 février

Le *Prix d'Eole* a été gagné par M. le comte Voss, 16 sur 16, premier; la seconde place a été partagée entre MM. Pedro et Sibrik.

AVIS

Les voyageurs en provenance d'Angleterre ou de Belgique venant dans la Principauté par le train rapide 19 (train de Calais), arrivant à 4 h. 13 après-midi, dont les bagages sont enregistrés pour Monte Carlo, feront bien de descendre à Monaco où a lieu la visite de la douane, s'ils ne veulent pas subir de retard dans la délivrance de leurs colis.

Le beau temps qui semble revenu depuis hier, va donner au carnaval niçois un attrait tout particulier. La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. vient, en prévision de l'affluence des étrangers, d'organiser un service de trains spéciaux. Nous publions l'horaire de ces trains, en ce qui concerne la partie de la ligne entre Menton et Nice.

Jeudi 14 février

TRAINS VENANT DE MENTON, ALLANT A NICE  
Heures de départ de Monaco : 5 h. 41 soir, 7 h. 40 soir.

Dimanche 17 février

TRAINS VENANT DE MENTON, ALLANT A NICE  
Heures de départ de Monaco : 11 h. 55 matin, 1 h. 5 soir (part de Monaco seulement), 1 h. 42, 5 h. 41, 7 h. 26, 7 h. 40, 11 h. 48, minuit 35.

Nous publierons, la semaine prochaine, les trains annoncés pour les 21, 24, 25 et 26 février.

Jeudi 14 février 1895, à 2 h. de l'après-midi  
13<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. LÉON JEHIN

*Symphonie Italienne*..... Mendelssohn.  
A. Allegro vivace — B. Andante con moto —  
C. Con moto moderato — D. Saltarello  
presto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Ouverture de *Coriolan*..... Beethoven.  
Prélude du *Déluge*..... Saint-Saëns.  
Solo par M. CORSANEGO.  
*Danses Norwégiennes*..... Grieg.  
*Carnaval*..... Guiraud.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Antibes.** — M. Kœchlin-Schwartz, âgé de 65 ans, originaire de Mulhouse (Alsace), est mort la semaine dernière à Grasse où il était venu chercher un soulagement à ses souffrances.

Par un testament qu'on a lu au Tribunal, il lègue à la ville d'Antibes où, depuis de longues années, il avait coutume de venir passer la mauvaise saison, la somme de deux millions de francs destinés à la création d'un hospice où seront exclusivement traités les poitrinaires.

**Beaullieu.** — M. Casimir-Perier est arrivé à Beaullieu mardi, par l'express de 3 h. 31, venant de Paris. Il est accompagné de M<sup>me</sup> Casimir-Perier et de ses enfants.

L'ancien Président de la République avait fait retenir des appartements à l'hôtel des Anglais, où il compte séjourner quelque temps.

**Menton.** — L'empereur d'Autriche est arrivé ce matin au Cap Martin. Il est venu par Venise, accompagné du prince Rodolphe Liechtenstein, grand écuyer; du comte Paar, premier aide de camp; du chevalier Claudi, maréchal des voyages, et d'une suite de huit personnes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'hiver de 1895 comptera parmi les plus rigoureux dont les fabricants de thermomètres indiquent le millésime sur leurs instruments. Il a fait à Paris, cette semaine, un temps qui faisait penser à la Russie et à la Scandinavie, et le mouvement mondain s'est concentré au Cercle des Patineurs. En ce moment où la Seine charrie, où le Rhône est gelé, où des vents terribles rendent périlleuse la navigation, les femmes les plus élégantes se rendent chaque jour au Cercle du Bois de Boulogne en toilettes délicieuses et se livrent à leur aise à leur sport favori; pas de spectateurs indiscrets et ne faisant pas partie du Cercle, les curieux ne pouvant pas s'approcher des *braseros*.

Le Président de la République, accompagné du général Tournier, est venu voir les charmantes patineuses. Il a été reçu par le prince de Sagan, qui lui a fait les honneurs du Cercle. Sa visite a produit le meilleur effet.

×

Vendredi, dans l'après-midi, au moment où les agences télégraphiques annonçaient aux journaux parisiens que le temps, dans la Principauté de Monaco, était très beau, et que le thermomètre marquait 14 degrés au-dessus de zéro, une forte bourrasque de neige s'est tout à coup abattue sur Paris. Le sol fut bientôt couvert d'une couche épaisse et résistante, les voitures et les piétons pouvaient à peine circuler.

C'était précisément ce soir que l'Opéra donnait la première représentation de *la Montagne Noire*, drame lyrique en 4 actes, poème et musique de M<sup>lle</sup> Augusta Holmès.

Une première représentation à l'Opéra est toujours une fête mondaine à laquelle tout Paris désire assister et, cette fois, il était particulièrement intéressant d'entendre la première œuvre théâtrale d'une femme courageuse et bien douée dont les *Argonautes*, *Irlande* et *Ludus pro Patria*, ont eu le plus grand succès.

Cependant, il y avait de grands vides dans les loges et aux fauteuils de balcon; les femmes n'avaient pas osé, par suite de la température sibérienne et du verglas, sortir de chez elles. Les critiques qui s'étaient rendus, par devoir, à leur poste, dans des fiacres conduits par des cochers de mauvaise humeur, paraissaient grelotter sous leur habit noir. La froideur de la température a produit la froideur de l'auditoire, et l'œuvre de M<sup>lle</sup> Holmès, où il y a de grandes qualités et beaucoup de couleur, n'a pas reçu l'accueil qu'elle méritait. M. Alvarez, qui chante le rôle principal, a été très applaudi, surtout au troisième acte. M. Renaud, M<sup>lle</sup> Berthet, M<sup>me</sup> Heglon et M. Gresse ont

défendu la pièce avec une grande vaillance. Le Président de la République a fait appeler M<sup>lle</sup> Holmès dans sa loge et l'a vivement félicitée.

Si Paris avait eu, ce jour-là, le temps magnifique dont vous avez joui à Monaco, la presse parisienne eût certainement été plus chaude pour la *Montagne noire*. Vers le commencement du siècle prochain, quand on pourra aller de Paris à Monte Carlo en dix heures, c'est au théâtre du Casino que les compositeurs, désireux de ne pas être victimes du froid, réserveront la primeur de leurs opéras. Les critiques parisiens arriveront par des trains de luxe, se réchaufferont au soleil pendant quelques heures avant de remplir leur mission et, mis en belle humeur par les caresses d'un soleil printanier, enverront par le téléphone des articles élogieux. Malheureusement pour M<sup>lle</sup> Holmès, le thermomètre marquait 13° au-dessous de zéro; il faut espérer pour elle et pour nous que la température deviendra plus clémente.

×

Pendant les entr'actes de la *Montagne Noire*, presque toutes les conversations roulaient sur l'absence de nouvelles du steamer transatlantique la *Gascogne* qui aurait dû arriver depuis six jours à New-York. On espérait que tout se réduirait à un accident de machine et on citait le cas de la *Picardie* qui erra pendant trente-cinq jours à la dérive par suite de la rupture de son hélice. La *Gascogne* est commandée par M. Baudelon, lieutenant de vaisseau de beaucoup d'énergie et de sang-froid. J'ai fait en 1887 la traversée de New-York au Havre à bord de ce steamer qui était commandé alors par le capitaine Santelli. J'avais comme compagnons de voyage Ferdinand de Lesseps et l'aînée de ses filles, qui s'est mariée depuis au comte Fernand de Gontaut-Biron; le général Péliissier, frère du maréchal duc de Malakoff; l'amiral Jaurès; M<sup>r</sup> Potter, évêque de New-York; sa nièce, M<sup>me</sup> Potter, artiste de talent, et le spirituel chansonnier de salons Gibert. Il m'arrivait souvent, par un beau clair de lune, d'aller tout à l'avant du navire avec l'amiral Jaurès. L'amiral m'a souvent fait remarquer la rapidité vertigineuse avec laquelle les steamers modernes brisaient les flots; d'après lui, cette nécessité d'aller vite pour effectuer en quelques jours de longues traversées, n'était pas sans offrir quelque danger, surtout quand on avait à redouter les brouillards de Terre-Neuve. Les périls sont très grands dans ces parages, et les navires suivent une route différente à l'aller et une route différente au retour, afin d'éviter les rencontres.

Cette précaution doit rassurer les personnes qui ont des parents ou des amis sur la *Gascogne*; il n'y a pas eu de choc, et nous devons espérer que le steamer la *Bretagne*, qui vient de partir pour New-York, rencontrera sur sa route ce steamer et lui viendra en aide au besoin (1).

×

Le froid a eu son action également sur la réception à l'Académie française de M. Albert Sorel, élu en remplacement de M. Taine. On ne voyait pas, aux abords de l'Institut, la queue de curieux attendant patiemment l'ouverture des portes qu'on y remarque ordinairement pour ces solennités. M. Sorel a fait, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur, qui était, d'ailleurs, son ami, en des termes excellents. M. de Broglie lui a répondu avec cette éloquence distinguée, mais un peu froide que chacun connaît. Les habitués des salons littéraires, qui avaient bravé les frimas, ont été récompensés de leur courage; ils ont entendu, notamment, un remarquable parallèle entre la France de 1792, repoussant l'invasion, et celle de 1870, succombant sous le nombre.

×

Pour finir, annonçons une nouvelle qui a produit un certain émoi dans le quartier Latin. Le lundi 4 mars prochain, le bal Bullier sera mis en vente, par suite de dissolution de société, et il est probable qu'on bâtera des maisons de rapport sur l'emplacement du célèbre bal des étudiants. On ne verra plus les ébats des rivales de Clara Fontaine, de Rose Pompon, de Mogador, de la Cigale et de cette malheureuse Maria Pavillon qui mourut folle à la Salpêtrière. Bullier était le dernier bal où les habitués prenaient part aux danses.

Partout ailleurs, au Moulin-Rouge, au Casino de Paris, à l'Opéra, les professionnels seuls, les disloqués se livrent au grand écart pour l'amusement de la galerie. Les étudiants se rangent et deviennent sérieux. Bullier est forcé de liquider. C'est un signe des temps. DANGEAU.

## CAUSERIE

### Climats et vêtements

Le climat est la formule météorologique d'un pays. C'est l'ensemble des variations atmosphériques affectant nos organes de manière sensible (Humboldt). La tempé-

(1) Ce matin, l'Agence Havas signale l'arrivée de la *Gascogne* dans le port de New-York. N. D. L. R.

rature, le degré d'humidité, la pression atmosphérique, l'état de l'air, calme ou agité par les vents, la tension électrique, la transparence plus ou moins sereine du ciel (luminosité), tels sont, par ordre d'importance, les principaux éléments constitutifs du climat, dont le thermomètre et le pluviomètre sont les mensurateurs les plus renseignés.

Le climat tempéré, constant, idéal, n'existe qu'à l'état de rêve. Chaque saison offrira, par son retour, ses indications particulières pour les malades et les gens faibles condamnés ainsi à un exode permanent. C'est ainsi qu'on voit nombre de valétudinaires riches passer, périodiquement, les hivers en Egypte, les printemps à Naples ou à Nice, les automnes à Biarritz ou à Montreux et les étés dans l'Europe centrale. Ils réussissent généralement ainsi à éviter les trop grands écarts de température et à n'avoir que le *minimum* d'humidité durant les mauvaises saisons.

Les vents, les brouillards, et surtout la neige et la pluie constituent les trois grandes causes de refroidissements pour les arthritiques et les poitrinaires, qui sont les valétudinaires les plus nombreux et les plus prompts à s'expatrier. On recherche surtout aujourd'hui les localités les mieux abritées contre le vent, afin d'échapper aux variations thermohygro-métriques brutales et de fuir les poussières, provocatrices de l'oppression et de la toux.

La médication par le climat est la médication hygiénique par excellence. Elle fortifie contre les influences extérieures, l'économie défaillante. A la fois préventive et curative, elle arme les faibles pour la lutte vitale; elle donne du ressort à des organes qui succomberaient promptement aux brutales secousses d'éléments météoriques contraires, dans un milieu aérien hostile. C'est fréquemment en persistant dans un climat antagoniste que les malades consomment la rupture de cet équilibre instable où vivent tous les sujets en état d'amoindrissement vital et de misère physiologique, c'est-à-dire d'imminence morbide permanente.

Changer de climat, c'est renaitre à une nouvelle vie. Le séjour au grand air, inséparable de la cure de tout mal chronique, ne saurait s'effectuer que sous certaines conditions de chaleur relative et d'abri parfait, afin que l'excitation produite ne dépasse point l'action tonique et que l'aguerrissement du champ respiratoire ne puisse offrir aucun péril.

La mer et la montagne constituent les deux grands modificateurs en matière de climat. Les stations de montagne, si justement à la mode aujourd'hui, comme *cures d'air*, rendent aux phthisiques et aux rhumatisants d'immenses services, à la condition qu'ils se précautionnent contre les refroidissements. Les névrosés et les anémiques, les dyspeptiques et la légion pâle des candidats à la tuberculose se métamorphosent promptement dans l'air raréfié, qui fait sortir la nutrition de sa torpeur en lui donnant un véritable coup de fouet.

Naguère, on saignait, souvent avec succès, les chlorotiques; eh bien! les altitudes déterminent une véritable saignée interne, sans effusion de sang (Viault). Toniques et sédatifs à la fois, les cures de montagne ont sur le climat marin cette précieuse supériorité qu'on peut les appliquer aux malades en état de faiblesse irritable, à ceux qu'on ne saurait calmer sans débilitation ou tonifier sans fièvre, sans inflammation.

Contre les intempéries atmosphériques, nous possédons un abri naturel et direct dans le vêtement (*applicata* des anciens hygiénistes). Je voudrais exposer, en deux mots, les vrais éléments d'une bonne hygiène vestimentaire.

Le vêtement salubre doit être un protecteur, un isolant, qui s'oppose à la fois à l'émission du calorique corporel en hiver et, en été, à l'absorption du calorique extérieur. Le vêtement doit, en outre, non seulement ne pas s'opposer au bon fonctionnement de la peau, mais exciter celle-ci dans une certaine mesure. C'est ainsi que le tricot de laine à larges trames ou le jersey de coton épais et spongieux sont bien préférables aux tissus de flanelle feutrés ou aux chemises de toile, soie et coton serrées de mailles.

Le contact de la laine a l'avantage de développer une sorte de stimulation électrique et vasculaire de la peau, qui entretient la circulation périphérique du corps, éminemment décongestive des viscères et des organes internes. L'élasticité naturelle du tricot l'empêche de

s'appliquer trop étroitement sur la peau et permet ainsi l'emmagasinement de la couche d'air isolante efficace pour arrêter le rayonnement du calorique individuel. Sa porosité lui permet de se saturer graduellement des sécrétions exhalées par la peau; sa rugosité duvetée stimule la vitalité du revêtement cutané.

A qui veut recouvrer ou entretenir sa santé par l'exercice, l'hygiène de la chaussure présente un intérêt capital. Qui ne sait les inconvénients des chaussures trop étroites ou trop larges, fabriquées avec un cuir trop épais ou trop peu élastiques? La déformation des orteils, les cors, durillons, oignons, etc., sont les grands ennemis de la marche et des sports qui en dérivent. Le cordonnier (étymologie: *qui donne des cors*) est un industriel ingénieux à transformer le pied, cet ensemble anatomique si perfectionné naturellement, en une sorte de moignon atrophié, calleux, sensible, disgracieux et sans souplesse. Une chaussure rationnelle, c'est-à-dire, faite pour le pied, est aussi rare qu'un mouton à cinq pattes. On croirait presque que nos pieds sont plutôt faits pour les chaussures que nous offrent les fabricants. Il est douteux que, depuis le père Adam, la forme de nos extrémités inférieures ait bien varié; que n'en peut-on dire autant, hélas! de la forme de nos chaussures!

Une chaussure raisonnable devrait avoir, comme longueur, celle de la voûte plantaire complètement effacée; une semelle incapable de blesser, dans son jeu assoupli; des talons bas et bien placés; un bout elliptique, c'est-à-dire en harmonie avec la conformité arrondie, normale, de l'extrémité des cinq orteils (remarquez que nos modes, aussi chinoises que celles de Chine, ne sortent guère des bouts pointus que pour adopter les bouts carrés).

On doit toujours essayer ses chaussures debout et à la fin d'une journée. L'empêchement doit dépasser au moins d'un centimètre, à son extrémité, le bord libre de l'ongle du gros orteil. Sans jamais ballotter, le pied ne doit, toutefois, sentir le contact de la chaussure qu'à l'endroit du coup-de-pied et à l'extrémité du talon. Tous ces détails de cuisine pédestre ont une réelle importance. Car les entraves qu'apporte un soulier mal fait aux fonctions normales du pied ne se traduisent pas seulement par la douleur à la marche, les cors, les ampoules, les érosions, les névralgies, les sudations anormales, l'eczéma, etc... La gêne apportée à la circulation du sang expose, en outre, gravement les extrémités à se refroidir; or, on sait la néfaste influence du froid aux pieds sur l'économie en général, principalement chez la femme et chez les personnes à poitrine délicate.

D<sup>r</sup> E. MONIN.

## VARIÉTÉS

### Les Tramways électriques au Havre

On vient de résoudre, au Havre, le problème de la traction des tramways, d'une façon si heureuse que cette ville se trouve, du premier coup, placée à la tête des cités européennes, au point de vue du transport urbain des voyageurs.

On a commencé, là-bas, par se servir de tramways à traction animale, dont on a bientôt reconnu les inconvénients au double point de vue de la commodité des voyageurs et du rendement de l'exploitation. Aussi, la municipalité havraise n'a-t-elle pas hésité à autoriser la compagnie des tramways à transformer complètement son matériel et son mode de traction. Sur toute l'étendue du réseau, qui compte déjà vingt-quatre kilomètres dont quatre grandes lignes en exploitation et une en installation, les voitures à chevaux ont complètement disparu pour faire place à des voitures électriques, fonctionnant d'une façon analogue à celles qui desservent la ligne cours Belsunce Saint-Louis, à Marseille.

Voici sur l'installation des tramways du Havre, quelques renseignements techniques qu'on ne lira pas sans intérêt.

La ligne aérienne est constituée par un fil de cuivre dur de 8.25 millimètres de diamètre, tendu au milieu de la voie à 6.50 mètres environ au-dessus du sol; elle est supportée, tous les 40 mètres environ, par une suspension en bronze et des câbles d'acier de 6 millimètres de diamètre, fixés soit à des poteaux métalliques élégants, soit à des rosaces scellées dans les murs des maisons.

Les suspensions en bronze sont isolées des câbles d'acier, et ceux-ci, des poteaux et des rosaces, de sorte que toute dérivation du courant à la terre est rendue impossible.

Le nombre des poteaux employés au Havre est de 560. Les poteaux, surmontés d'une pomme de pin, ont 9 mètres de longueur et sont encastrés de 2 mètres dans

le sol; ils sont en tubes d'acier et composés de 4 sections. Sur le boulevard de Strasbourg, les poteaux sont placés au milieu de la chaussée et entourés de refuges; ils sont munis de consoles à double bras très artistiques et ils sont surmontés de deux en deux d'une lampe à arc. L'utilisation judicieuse des poteaux de tramways a permis de doter, sans grand frais, de l'éclairage électrique les grandes artères de la ville du Havre, qui ne l'auraient certainement pas été avant longtemps sans cette circonstance; 85 lampes à arc sont déjà installées sur un parcours de 6 kilomètres, et il est probable que d'ici peu toutes les voies suivies par les tramways seront éclairées à la lumière électrique.

Le réseau des tramways est desservi par 40 voitures de 50 places, dont 20 d'intérieur et 30 de plate-forme: ces voitures sont divisées en deux classes et sont d'un aménagement très luxueux; leur poids sur rails, sans les moteurs, est de 5,344 kilogrammes.

L'équipement électrique des voitures comprend le trolley avec sa perche, sa base et ses ressorts, les moteurs électriques, leurs engrenages et leurs boîtes de recouvrement, les contrôleurs de marche et leurs résistances, les interrupteurs et freins électriques, les lampes électriques et leurs accessoires, les parafoudres et coupe-circuits à soufflage magnétique et les câbles.

Suivant les lignes sur lesquelles elles sont employées, les voitures sont équipées avec un seul ou deux moteurs. Ces moteurs ont une puissance normale de 25 chevaux et sont complètement à l'abri de la poussière et de l'humidité; ils attaquent l'essieu moteur par une seule paire d'engrenages baignant dans l'huile.

Le contrôleur permet de faire varier la vitesse de la voiture en couplant convenablement, au moyen d'un commutateur rotatif, les différentes parties d'un même moteur ou des deux moteurs. Ce système de couplage permet d'obtenir un rendement beaucoup plus élevé que l'ancien système à rhéostat et entraîne une dépense de courant beaucoup plus faible aux démarrages.

La station centrale de l'Energie électrique est située au centre de la ville et contient actuellement trois dynamos à quatre pôles Thomson Houston, de 200 kilowatts et 500 volts à la vitesse angulaire de 425 mètres par minute, lesquels dynamos sont pourvus de poulies à gorge pour être commandées par des cordes en manille.

Les trois générateurs Thomson Houston et les quatre alternateurs sont actionnés chacun par une machine à vapeur Farcot, type Corliss, à condensation, dont les pistons ont 650 millimètres de diamètre, 1,300 millimètres de course, et le volant à gorges 7 mètres de diamètre et une vitesse angulaire de 65 tours par minute.

La condensation est faite au moyen d'eau de mer provenant du bassin Vauban.

Cet ensemble de 7 machines avec la vapeur de 10 chaudières semi-tubulaires de 163 mètres carrés de surface de chauffe timbrées à 8 kg/cm. carrés construites par la maison Cail. Les chaudières sont réunies par 2 collecteurs de vapeur et 2 conduites d'alimentation pour éviter tout arrêt.

Le dépôt de voitures occupe une superficie de 3,020 mètres carrés. Cette construction, toute en acier doux, afin d'avoir le moins de points d'appui possible pour ne pas gêner la circulation des voitures, est recouverte d'une charpente qui réalise certainement le plus beau spécimen de grand hall pour dépôt.

Sous ce hall ont été établies vingt-deux voies de remisage, sur lesquelles sont amenées les voitures au moyen de transbordeurs qui seront mus électriquement. Au-dessus de chaque voie se trouve un fil de trolley, de façon que les manœuvres des voitures puissent être faites électriquement et simplement par le cocher électrique.

Un atelier de réparation est adjoint au hall de remisage, et la commande des machines-outils sera faite par un moteur électrique.

Ajoutons que la substitution de la traction électrique à la traction animale, sur le réseau du Havre, a amené, comme il était facile de le prévoir, une augmentation de trafic telle que la Compagnie transporte aujourd'hui le double de voyageurs, sur les mêmes lignes, qu'il y a quelques mois, et cela dans des conditions de commodité et de rapidité dont le public se montre enchanté. Aussi, la première conséquence de cette augmentation de trafic, d'ailleurs parfaitement prévue, a-t-elle été une diminution de tarifs très appréciable. Les voyageurs paient un prix uniforme de 10 centimes en deuxième classe et sur la plate-forme avant, de 15 centimes en première classe et sur la plate-forme arrière.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco

VENTE SUR LICITATION  
LES ÉTRANGERS ADMIS

Il sera procédé le neuf mars prochain, jour de samedi, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au palais de Justice, et devant monsieur PLANTIE, juge, audit Tribunal, à cet effet commis.

A la vente sur licitation avec admission d'étrangers, au

plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit:

DÉSIGNATION:

Une propriété située à Monte Carlo, quartier de la Rousse, d'une contenance de huit cent vingt-neuf mètres carrés vingt-cinq décimètres, sur laquelle se trouve une maisonnette élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et un réservoir, confrontant:

Du nord, à monsieur Verhoeven; du midi, à un chemin et à la villa du Ravin, à monsieur Méchélaère; de l'est, à la même villa du Ravin et à Joseph Aureglia; et de l'ouest, à messieurs Louis et François Barral.

Elle fait partie du numéro 237 de la section E, du plan cadastral de la Principauté de Monaco.

NOMS DES POURSUIVANTS

Cette vente est poursuivie à la requête:

1<sup>o</sup> Dame Eudoxie RAYNAUD, épouse assistée du sieur Julien MÉCHÉLAÈRE, artiste musicien au Casino de Monte Carlo, avec lequel elle demeure à Monte Carlo;

2<sup>o</sup> Dame Blanche RAYNAUD, épouse assistée du sieur Emmanuel MUGETTI, entrepreneur de peinture, avec lequel elle demeure à Monaco;

Et 3<sup>o</sup>, dame Antoinette RAYNAUD, épouse autorisée du sieur Antoine SANGORGES, propriétaire, avec lequel elle demeure aussi à Monaco.

Ayant tous M<sup>e</sup> BLANC pour défenseur.

En présence ou elle dûment appelée de la dame Dévote RAYNAUD, épouse du sieur Etienne CARAVÉO, demeurant à Monaco.

Ladite vente a été ordonnée par un jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré et signifié, et la date en a été fixée au jour, lieu et heure sus-indiqués par Ordonnance de monsieur le Président du Tribunal Supérieur, en date du sept février suivant, enregistrée.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles ledit immeuble sera adjudiqué a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

MISE A PRIX

Ledit immeuble sera mis en vente en un seul lot, outre les charges, sur la mise à prix de **dix mille francs**, fixée par monsieur l'Avocat Général, aux termes de l'Ordonnance du sept février sus énoncée, ci: **10,000 fr.**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal Supérieur, et pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Blanc, notaire et défenseur.

Fait et rédigé à Monaco, le onze février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

A. BLANC.

Enregistré à Monaco, le onze février mil huit cent quatre-vingt-quinze, folio 88, cases 2 et 3, reçu: un franc.

Signé: BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire,

De deux villas, ayant jardins, eau et gaz, élevées sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, dénommées:

L'une, Villa RENÉE,

L'autre, Villa SUZANNE,

situées l'une à côté de l'autre, à Monte Carlo, boulevard des Moulins, à proximité du Casino, et jouissant d'une vue splendide sur Monaco, le Cap Martin et la mer.

La vente aura lieu en deux lots, sur la mise à prix de **65,000 francs** chacun.

L'adjudicataire aura la faculté d'acheter, à dire d'experts, le mobilier garnissant chacune de ces villas.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu

VENTE SUR SAISIE

Le mardi dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-quinze, à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans un restaurant dénommé *Restaurant de la Réserve*, sis à Monaco, plage du Canton, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles, marchandises et objets mobiliers, consistant en: buffets, tables, chaises, canapés, fauteuils, glaces, console, tables de nuit, commodes, armoire, guéridons, lampes, rideaux, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, vins et liqueurs, etc.

Au comptant. — 5% en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, Charles TOBON.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 février 1895

NEWCASTLE, vap. S. W. Kelly, angl., c. Bayfield	houille.
NICE, yacht à vap. Séahorse, angl., c. Hamilton	passag.
VILLEFRANCHE, y. à v. Venetia, angl., c. Caws	id.
NICE, yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie	passagers.
ID. id. Duguesclin, fr., c. Breton	id.
MENTON, id. Ar-Nedelec, fr., de Waresquiel	id.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero	sable.
MARSEILLE, b. Jeune-André, fr., c. Antoni	briques.
NICE, yacht à vap. Ariès, fr., c. A. de Rothschild	passagers.
ID. id. Perle, angl., c. Anderson	id.
ID. vap. Vent-Debout, fr., c. Lambert	id.

Départs du 4 au 10 février

BASTIA, y. à vap. Venetia, angl., c. Caws	passagers.
NICE, yacht à vap. Séahorse, angl., c. Hamilton	id.
ID. id. Duguesclin, fr., c. Breton	id.
ID. id. Ar-Nedelec, fr., c. de Waresquiel	id.
SAN REMO, br.-g. Costanzo-Tito, ital., c. Marcenaro	fûts v.
SAINTE-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon	id.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero	sur lest.
NICE, y. à vap. Perle, angl., c. Anderson	passag.
ID. id. Vent-Debout, fr., c. Lambert	id.
ID. yacht à vap. Ariès, fr., c. A. de Rothschild	id.

APPARTEMENT A LOUER

POUR LE 1<sup>er</sup> AVRIL

31 — Rue du Milieu, 31 — Monaco-Ville

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON

TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
4	751.9	751.1	751.0	749.8	749.4	6.9	9.3	8.2	8.0	6.6	58	Calme	Beau, quelques nuages		
5	747.1	746.9	746.7	746.2	745.9	7.5	8.3	7.1	6.2	6.2	40	S E faible	Couvert, pluie		
6	745.0	745.2	745.8	746.0	745.9	6.8	6.4	5.3	5.6	5.9	58	Calme	id.		
7	741.0	741.9	743.1	744.0	745.0	9.0	11.1	11.8	9.1	8.9	60	S O faible	Beau, quelques nuages		
8	749.4	749.8	750.0	750.4	750.5	9.2	11.4	11.6	10.1	8.4	65	S E fort	Nuages, pluie		
9	751.9	752.4	753.0	754.1	754.8	9.5	12.2	11.2	9.1	8.4	62	Calme	Couvert		
10	754.2	754.0	753.2	751.1	749.7	9.1	11.2	10.5	9.0	8.2	62	S E faible	id.		
DATES		4	5	6	7	8	9	10							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		9.3	8.3	7.0	11.9	12.0	12.4	11.4					
		Minima		6.6	6.0	5.3	6.0	7.6	8.2	8.0					

Pluie tombée: 18<sup>mm</sup>